**Demande de création d’un parcours**

**«  Métier de l’enseignement secondaire en histoire-géographie (préparation au CAPES) »**

**I – POSITIONNEMENT DU PARCOURS**

Le parcours est un élément de la spécialité « histoire et archéologie » appartenant au master « histoire » validé par le quadriennal 2008-2012. Il a donc été nécessaire de conserver les éléments prévus dans le tronc commun (en particulier les enseignements de langues et l’informatique), avec les points ECTS prévus dans la maquette habilitée.

**II – OBJECTIFS DE LA NOUVELLE SPECIALITE**

Il convient de respecter les trois objectifs principaux de ce master : initiation à la recherche, préparation disciplinaire au concours, préparation professionnelle au métier d’enseignant du secondaire.

**La recherche** doit conserver une place importante dans cette spécialité de master. Son importance est d’ailleurs rappelée dans le point 3 de la circulaire de la DGES du 17 octobre 2008 : « Il ne saurait y avoir de master sans une authentique formation par la recherche » et dans le point 4 qui mentionne « un travail de recherche personnalisé ». C’est pourquoi il convient de ne pas prévoir un nombre excessif d’heures d’enseignement, la recherche en histoire nécessitant du temps en bibliothèque et en archives, avant le temps de la rédaction. Le nombre d’heures prévu dans l’actuel projet pour les S1 et S2 ne saurait donc être augmenté. Cette volonté de maintenir une place pour la recherche a conduit à prévoir une UE spécifique en S1 et en S2, avec un séminaire méthodologique et un séminaire de spécialité, et à prévoir que le tiers des ECTS accordés en première année soit dévolu à l’UE qui sera sanctionnée par le mémoire de recherche. Celui-ci devra être soutenu à l’issue de la première année, en juin ou début juillet, compte tenu de la nouvelle date des épreuves d’admissibilité du CAPES. Cette place conservée pour la recherche rendra possible une réorientation dans des masters « recherche » en M2 pour des étudiants qui renonceraient à la préparation au concours. Les séminaires de recherche et de spécialité seront mutualisés avec les séminaires existant actuellement dans les spécialités « recherche ». Une procédure transitoire devra être mise en place pour les étudiants désireux de faire un mémoire de recherche en géographie (par exemple, désignation d’un enseignant directeur de recherche et référent, choix d’un séminaire de spécialité dans un autre master…) en attendant que la situation des masters de géographie évolue dans le prochain contrat quadriennal.

**La préparation disciplinaire** au concours doit commencer dès le S1 et le S2 et être intensifiée en S3. Le S3 doit même y être presque exclusivement dédié, pour la partie des enseignements se déroulant avant l’écrit. Compte tenu de l’organisation des épreuves d’admissibilité au CAPES, la part des enseignements en histoire et en géographie doit être équivalente, d’où la part réservée aux enseignements de géographie dans ce master « histoire ». Pour être efficaces, ces enseignements devront être pour l’essentiel spécifiques à ce parcours. Ils remplaceront les enseignements actuellement dispensés dans le cadre de la préparation au CAPES (IUFM) et à l’agrégation. Rappelons l’une des spécificités de l’histoire-géographie, en l’état actuel des choses : le maintien de programmes limités, appelés à changer d’année en année, qui interdisent la mutualisation des enseignements avec d’autres parcours ou spécialités.

**La préparation professionnelle** doit essentiellement avoir lieu en seconde année, après les épreuves d’écrit. La priorité de la formation doit être de donner à l’étudiant les meilleures chances de réussite au concours. Il faut donc se focaliser sur le contenu de ces épreuves, tel qu’il est actuellement défini par l’inspection générale. Il faut de surcroît laisser du temps de travail personnel à l’étudiant, en évitant l’inflation des volumes horaires des UE ne préparant pas directement au concours.

**III - ORGANISATION DU CURSUS**

**. ARCHITECTURE**

**. MISE** **EN OEUVRE**

Le cursus, organisé en quatre semestres, mêle enseignements disciplinaires, enseignements professionnels et stage.

|  |  |
| --- | --- |
| S1 | 168 h + 2 semaines de stage |
| S2 | 138 h |
| S3 | 238 h |
| S4 | 165 h + 4 semaines de stage |
| Total | 709 h + 6 semaines de stage |

Un mémoire de recherche doit être soutenu à la fin de la première année.

Il n’a pas paru possible d’organiser un stage en S2, moment où les étudiants rédigent leur mémoire, ni en S3, qui doit être réservé à la préparation aux épreuves d’admissibilité du concours. Trois stages ont donc été prévus : un stage en S1, deux stages en S4. Si le stage de S1 doit être un stage d’observation, les stages de S4 doivent être des stages de pratique accompagnée. Il ne paraît pas possible de confier des stages en responsabilité à des étudiants non lauréats du concours. Un de ces stages doit être effectué en lycée, l’autre en collège. Le stage de S4, inclus dans l’UE 19 « mise en œuvre d’un projet pédagogique », donne lieu à un mémoire professionnel. L’encadrement des stages est assuré par des enseignants ou enseignants-chercheurs rattachés à l’IUFM.

*Les modalités du contrôle des connaissances*

Il n’y a pas de semestrialisation du contrôle des connaissances. L’évaluation se fait sur l’ensemble du M1 et sur l’ensemble du M2. Il y a compensation entre les différentes UE. Les coefficients sont liés aux points ECTS. Le jury de M1 décide également du passage en M2. Les notes supérieures à 10 peuvent être capitalisées.

Pour les étudiants de S4 qui apprendraient qu’ils ne sont pas admissibles, il sera conseillé de poursuivre la formation pour capitaliser des UE, voire obtenir le Master. Il ne paraît pas pertinent de les réorienter alors dans d’autres masters, où de toutes manières l’enseignement en S4 est faible : dans les masters recherche, c’est la période de rédaction du mémoire, dans les masters professionnels, c’est la période du stage.

**IV – CONTENU**

***1 - Présentation synthétique***

Semestre 1

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N°UE | Contenu | Volume horaire | ECTS |
| UE 1 | Informatique  (tronc commun) | 12 h TD | 4 |
| UE 2 | Langue vivante (tronc commun) | 12 h TD | 4 |
| UE 3 | Observer le maître, l’élève et la classe | 12 h TD + stage de deux semaines | 4 |
| UE 4 | Préparation disciplinaire au CAPES niveau 1   * Géographie * Histoire | 54 h géographie + 54 h histoire, soit 108 h cours | 8 |
| UE 5 | Initiation à la recherche   * Séminaire de méthodologie * - Séminaire de spécialité (commun avec d’autres spécialités de master, une solution de transition sera trouvée pour les étudiants intéressés par une recherche en géographie) | 12 ou 18 h cours + 12 h TD | 3 |

Semestre 2

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| UE 6 | Langue vivante (tronc commun) | 12 h TD | 3 |
| UE 7 | Cartographie | 9 h cours + 9 h TD | 3 |
| UE 8 | Préparation disciplinaire au CAPES niveau 2   * Géographie * Histoire | 36 h géographie + 48 h histoire, soit 84 h cours | 10 |
| UE 9 | Initiation à la recherche   * Séminaire de méthodologie * Séminaire de spécialité (commun avec d’autres spécialités de master en histoire, une solution de transition sera trouvée pour les étudiants intéressés par une recherche en géographie) * [validation par la soutenance du mémoire de recherche] | 12 h ou 18 h cours + 12 h TD | 21 |

Semestre 3

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| UE 10 | Langue vivante (tronc commun), à organiser après l’écrit | 12 h TD | 3 |
| UE 11 | Histoire des institutions politiques (tronc commun), à organiser après l’écrit | 20 h cours | 4 |
| UE 12 | Préparation disciplinaire au CAPES niveau 2   * Géographie * Histoire | 80 h géographie + 80 h histoire, soit 160 h  (2/3 cours, 1/3 de TD) | 19 |
| UE13 | Le système éducatif, l’école et la société, agir en fonctionnaire de l’État responsable, à organiser après l’écrit | 18h cours | 2 |
| UE14 | L’enseignant en situation :  - l’éducation à la santé et le secourisme,  - les élèves à besoins particuliers  - la psychologie de l’adolescent, les maux de l’adolescence  - la carrière et les perspectives  - l’administration d’un établissement (collège, lycée), à organiser après l’écrit | 18 h cours (sous forme de conférences) | 2 |

Semestre 4

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| UE 15 | Langue vivante (tronc commun) | 12 h TD | 3 |
| UE 16 | Les métiers du patrimoine et de la culture (tronc commun) | 10 h TD | 2 |
| UE 17 | Le corps et la voix, la gestion du groupe classe | 15 h TD | 3 |
| UE 18 | Programmation et progression des apprentissages | 18 h TD + stage de 2 semaines | 4 |
| UE 19 | Mise en œuvre d’un projet pédagogique [validation par la soutenance d’un écrit professionnel] | 24 h TD + stage de 2 semaines | 7 |
| UE 20 | * Préparation au C2i2e | 6 h TD | Pas d’ECTS |
| UE 21 | Préparation disciplinaire à l’oral de concours | 80 h TD | 11 |

**2 - Présentation du contenu des unités d’enseignement spécifiques à la spécialité (hors tronc commun)**

***a) Préparation disciplinaire au CAPES*** (UE 4, UE 8, UE 12, UE 21). Il s’agira, en histoire et en géographie, et en fonction du programme précis des concours, de compléter et de préciser l’enseignement reçu en licence. Le volume horaire de chaque discipline (par exemple la répartition entre histoire ancienne, histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine) sera lié à la place qu’elles occupent dans les programmes du concours.

***b) Initiation à la recherche (UE 7, UE 13)***. Il s’agira d’accompagner l’étudiant dans la préparation de son mémoire de recherche. Le séminaire de méthodologie, différent selon la matière (histoire ou géographie) et la thématique et/ou période envisagée, lui donnera les outils nécessaires à la réalisation de son mémoire. Ce séminaire sera mutualisé avec les séminaires des autres spécialités de master. Le séminaire de spécialité sera choisi dans une liste de séminaires proposés dans les masters « recherche », en fonction du sujet de la recherche. Le mémoire devra comporter de 80 à 100 pages, fondé sur un travail original, de par sa problématique et les sources dépouillées.

***c)Cartographie (UE 7)***

Il s’agit tout à la fois de donner à l’étudiant les compétences nécessaires pour les épreuves de cartographie qui peuvent être incluses dans l’épreuve écrite de géographie et de l’aider à élaborer la cartographie de son mémoire.

***d) Préparation professionnelle***

**UE 3. Observer le maître, l’élève et la classe**

- **Objectifs :** Etre capable d’identifier différentes situations d’apprentissage et d’analyser les conditions requises quant à l’acquisition de savoirs et savoir-faire. Cerner les différents paramètres intervenant dans la relation maître élève. Comprendre la manière dont la classe et l’élève répondent aux sollicitations de l’enseignant.

- **Méthodes :** Elaborer des critères d’observation portant sur la nature de la relation pédagogique, la conduite du groupe classe et l’adaptation des situations d’apprentissage aux publics concernés et à chaque élève. Recueillir une série de données, les analyser à l’issue du stage d’observation.

- **Contenus :** Observer des séquences d’enseignement en histoire, en géographie, en éducation civique : objectifs et méthodes d’une observation active. Les démarches et les apprentissages en histoire, en géographie. Utilisation du document en classe ; utilisation d’un ensemble documentaire. La carte et le langage cartographique. Les démarches en éducation civique et en ECJS : connaissances, analyse de situations, débat, action.

**UE 13. Le système éducatif – l’école et la société – agir en fonctionnaire de l’État responsable**

**Objectifs :** Le professeur se prépare à agir avec éthique, à garantir la laïcité, à assurer le respect de la personne, à garantir la confidentialité. Il contribue à la formation sociale et civique des élèves, il est capable de prendre en compte les politiques publiques éducatives et de l’y inscrire son action. Il connaît le système éducatif français dans ses évolutions et ses enjeux. Il est capable de proposer et de mettre en œuvre des formes d’intervention au sein du groupe classe ou de l’établissement et d’exercer sa fonction avec autorité et exemplarité. Il sait travailler en équipe pour monter des projets en partenariat. L’UE prépare à la passation du l’épreuve 4 du concours.

**Méthodes :** Acquérir les connaissances de base se référant au système éducatif français dans ses aspects historiques, politique et juridiques. Acquérir les connaissances de base se référant aux relations entre école et société. Disposer des outils d’analyse

**Démarche de travail :** Apport des connaissances de base – bibliographie – Etudes de situations. Montage d’un projet éducatif et mise en oeuvre en établissement ou école.

**Contenus :** Sociologie de l’éducation sur les liens entre l’école et la société (politique de formation, prise en charges des populations à scolariser. Connaissance du fonctionnement des établissements scolaires et des politiques éducatives nationales avec leurs déclinaisons locales et académiques. Droit de la formation – droits et obligations du fonctionnaire. Méthodologie du projet en équipe pluricatégorielle.

**UE 14. L’enseignant en situation**

Il s’agit, sous forme de conférences, de 3 h environ, de donner des éléments essentiels au futur enseignant sur des questions ou des difficultés qu’il rencontrera : l’éducation à la santé et le secourisme, les élèves à besoins particuliers, la psychologie de l’adolescent, les maux de l’adolescence, la carrière et les perspectives, l’administration d’un établissement. Ces thématiques ont été définies après interrogation de jeunes enseignants sur les besoins qu’ils ressentent en matière de formation.

**UE 17. Le corps et la voix, la gestion du groupe classe**

**Objectifs :** Etre capable de s’exprimer verbalement et corporellement dans des situations divers et complexes de travail avec des groupes d’élèves ou en entretien individuel avec des élèves, des parents. Etre capable d’analyser et de résoudre les problèmes de communication en termes de positionnement physique et spatial et placement de la voix. Etre capable de s’exprimer à l’oral comme à l’écrit, à destination, de groupes d’élèves ou de l’équipe éducative, en entretien individuel avec des élèves, des parents. (La langue doit être exemplaire et s’adapter aux interlocuteurs). Etre capable d’utiliser les supports de communication orale et écrite selon les situations professionnelles. Etre capable de créer une dynamique travail pour prévenir les tensions. Etre capable de gérer des conflits courants au sein de l’établissement.

**Méthodes :** Acquérir les connaissances de base se référant la place du corps et de la voix dans l’acte professionnel et la prévention des pathologies de la phonation. S’exercer au placement de la voix, au langage corporel et à la prise en compte de l’espace en situation professionnelle.

**Démarche de travail :** Apport des connaissances de base sur le langage corporel, la voix, son placement et ses pathologies – bibliographie. Apport des connaissances de base sur la communication – bibliographie –Méthodologie de la communication de l’enseignant. Analyses de situations en établissement – mises en situations de communication et analyse de pratiques

**Contenus :** Connaissances sur la voix, son bon usage professionnel et ses pathologies. L’espace de la classe comme enjeux pour le positionnement, l’apprentissage. Les outils de communications au sein de l’établissement, de la classe (définitions, usages, symbolique). L’adolescent et le conflit. Le groupe et le conflit. Les conflits dans l’établissement et la classe. La prévention des conflits en classe

**UE18. Programmation et progression des apprentissages**

[support : stage de pratique accompagnée]

- **Objectifs :** Etre capable d’organiser la gestion éducative de la classe, la programmation et la progression des apprentissages selon le niveau envisagé. Prendre en compte les paliers école primaire / collège et collège / lycée.

Penser l’évaluation et l’adaptation de l’enseignement : la différentiation pédagogique.

- **Méthodes :** Construire un projet autour d’une ou de plusieurs compétences visées par les programmes. Définir les objectifs à atteindre et les savoirs et savoir faire que l’élève doit acquérir. Bâtir une progression susceptible de répondre à ces exigences. Séminaires destinés à préparer l’élaboration de l’écrit professionnel.

- **Contenus :** Continuité des enseignements et des apprentissages en Histoire-Géographie. Les programmes du secondaire. Les classes paliers et les liaisons inter-cycles. Évaluer en Histoire Géographie, à l’oral et à l’écrit. Les classes d’examen

**UE 24 : Mise en œuvre d’un projet pédagogique**

[support : stage de pratique accompagnée]

- **Objectifs :** Mettre en œuvre un projet pédagogique. Intégrer l’utilisation des TICE dans la gestion des apprentissages. Préparer au travail en équipe et avec les partenaires de l’école.

- **Méthodes :** Suivi individuel de l’étudiant, analyse des pratiques, formation à distance. Aide à la rédaction de l’écrit professionnel.

- **Contenus :** Les outils de l’enseignement en Histoire-Géographie. Les TICE dans l’enseignement de l’Histoire-Géographie. Mise en œuvre d’un projet d’équipe éducative. Mise en œuvre et analyse des pratiques professionnelles : programmation, progression, évaluation. Préparation à la première épreuve d’admission

**V – ADOSSEMENT A LA RECHERCHE**

Comme pour les autres spécialités du master « histoire », cette spécialité enseignement sera adossée au « Centre d’histoire des sociétés » (dir. Philippe Nivet) et au laboratoire « Trame » (dir. Michel Perrin). Elle sera également adossée au laboratoire « Habiter-PIPS » (direction : Olivier Lazzarotti) pour les étudiants souhaitant faire en première année un mémoire en géographie.

**VI – EVALUATION ET PILOTAGE DE LA FORMATION**

Le responsable du master « histoire » pilote la formation.

L’évaluation se fait à la fin de chaque année, sous forme d’un questionnaire anonyme rempli par les étudiants. Les enseignements disciplinaires, professionnels, l’organisation des stages, les modules de recherche et l’articulation de l’ensemble seront évalués séparément.

**VII – INDICATEURS**

**FLUX ATTENDUS**

De 50 à 60 inscrits annuels, en fonction des inscrits au concours de CAPES à l’IUFM les années précédentes

2002 : 55

2003 : 66

2004 : 69

2005 : 62

2006 : 73

2007 : 77

2008 : 49

**VIII – EQUIPE PÉDAGOGIQUE**

Tous les enseignants et enseignants-chercheurs de l’Université de Picardie ont vocation à faire partie de l’équipe pédagogique, qu’ils soient rattachés à l’UFR d’histoire-géographie ou à l’IUFM. Pour l’enseignement en cartographie pourra être sollicitée Emilie Gallet-Moron (cartographe de l’Université). Pour l’UE 14 en particulier, des intervenants extérieurs pourront être sollicités (médecin scolaire ou de l’Université…).

**REMARQUE CONCLUSIVE**

Compte tenu des incertitudes qui subsistent pour le CAPES d’histoire-géographie (date de publication des programmes spécifiques, maintien ou non de ces programmes spécifiques dans les années qui viennent), la maquette pourra être appelée à subir des ajustements ou des évolutions. Le pragmatisme devra l’emporter.